

UN PROBLÈME AVEC
L'ADMINISTRATION
CANTONALE?

L'IMPRESSION
DE NE PAS
AVOIR ÉTÉ
ENTENDU•E?

DES QUESTIONS
SUR DES
DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES?

NOTRE ACTION

ÉCOUTE

nous vous offrons un espace dans lequel
vous pouvez vous exprimer librement

INFORMATION ET CONSEIL

nous pouvons vous orienter dans
vos démarches et vous aider à comprendre
le fonctionnement, les actions et décisions
de l'Administration cantonale vaudoise

INTERMÉDIAIRE

nous pouvons prendre contact avec l'autorité
concernée et examiner tout document utile
afin de comprendre votre situation et faciliter
la recherche de solutions

NOS GARANTIES

INDÉPENDANCE

IMPARTIALITÉ

CONFIDENTIALITÉ

GRATUITÉ

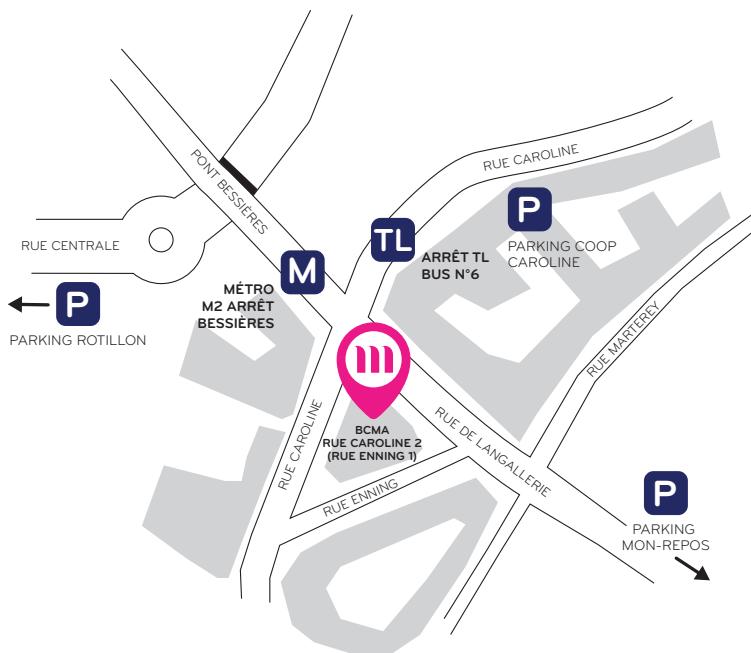
OUVERT À TOUTE PERSONNE

indépendamment du domicile,
du statut, de la nationalité

**LIMITE: NOUS NE POUVONS INTERVENIR QUE
SI UNE AUTORITÉ CANTONALE VAUDOISE EST CONCERNÉE**

N'HÉSITEZ PAS
À NOUS
CONTACTER!

- PAR TÉLÉPHONE
021 557 08 99
- PAR COURRIER OU COURRIEL
case postale 171 – 1001 Lausanne
contact.mediation@vd.ch
- SUR RENDEZ-VOUS
DANS NOS BUREAUX
double entrée : rue Caroline 2 et
rue Enning 1 (avec rampe d'accès)



BCMA 

Bureau cantonal
de médiation administrative

Rue Caroline 2 • Case postale 171 • CH-1001 Lausanne
Tél. 021 557 08 99 • contact.mediation@vd.ch • www.vd.ch/bcma